

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE CANTON DE LOW**



À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Canton de Low, tenue le 4 mai 2020 à 19h00 à huis clos et à distance et conformément à l'arrêté ministériel concernant les séances de conseils municipaux à huis clos, sont présents son honneur la mairesse Carole Robert, mesdames les conseillères Joanne Mayer, Maureen Rice, Anne Bélisle et messieurs les conseillers Matthew Orlando et Ghyslain Robert formant quorum sous la présidence de la mairesse Madame Carole Robert.

Absent : Monsieur le conseiller, Luc Thivierge.

Monsieur Pierre Gagnon, Directeur général agit à titre de greffier et avise le Conseil que :

- En vertu de l'arrêté 2020-008 du 22 mars 2020, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal doit être suspendue ou remplacée.
- La réunion est enregistrée tel que prescrit par la loi et que cet enregistrement sera disponible pour les citoyennes et citoyens sur le site web de la Municipalité.

1. ADMINISTRATION

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2020 - 1

Madame Carole Robert, mairesse, ouvre la séance ordinaire à 19h04 après constatation du quorum.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE – 2

080-05-2020

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR – SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2020 -3

Séance ordinaire du Conseil 4 mai 2020

Ordre du jour

1- Administration

1. Ouverture de la séance ordinaire du 4 mai 2020 ;
2. Affaires découlant de la réunion précédente ;
3. Adoption de l'ordre du jour - séance ordinaire du 4 mai 2020 ;
4. Adoption de la séance ordinaire du 6 avril 2020 ;
5. Adoption de la séance extraordinaire du 16 avril 2020 ;
6. Soutien aux propriétaires affectés par l'urgence sanitaire découlant de la pandémie de la COVID-19 ;
7. Résolution pour désigner deux titulaires de carte de crédit Desjardins et bons de commande ;
8. Information et questions se rapportant à l'administration ;

2 - Sécurité publique

1. Dépôt du rapport du comité de sécurité publique ;
2. Renouvellement contrat de licence et soutien technique du logiciel ICO ;
3. Information et questions se rapportant à la sécurité publique ;

3 - Travaux publics

1. Dépôt du rapport du comité des travaux publics ;
2. Installation de ponceau et drainage -- chemin O'Sullivan ;



3. Changement à la programmation de travaux dans le cadre de la TECQ 2014-2018 (version 4) ;
4. Municipalité de Canton de Low - -TECQ 2014-2018 (version 4) ;
5. Location d'une déchiqueteuse à bois ;
6. Reconduire la résolution pour le fauchage # 157 07 2019 ;
7. Municipalité de Canton de Low - -TECQ 2019-2023 ;
8. Dépôt de la programmation de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ;
9. Information et questions se rapportant aux travaux publics ;

4 - Environnement (Hygiène du milieu)

1. Dépôt du rapport du comité de l'environnement ;
2. Demander à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau une version anglaise du sondage sur le compostage ;
3. Information et questions se rapportant à l'environnement ;

5 - Urbanisme

1. Dépôt du rapport du service d'urbanisme ;
2. Formation en ligne qui porte sur les permis délivrés sans droit ;
3. Avis de motion et dépôt de projet du règlement numéro 03-2020 intitulé « Règlement numéro 03-2020 règlement concernant l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées » ;
4. Avis de motion et dépôt de projet du règlement numéro 04-2020 intitulé « Règlement 04-2020 règlement relatif à l'enregistrement des chiens » ;
5. Support à monsieur Brian Cahill pour sa demande à la CPTAQ ;
6. Information et questions se rapportant à l'urbanisme ;

6 - Loisirs et culture et communications

1. Dépôt du rapport du comité Loisirs et Culture et Communications ;
2. Information et questions se rapportant aux Loisirs, Cultures et Communications ;

7 - Varia

8 - Correspondance

9 - Période de questions

10 - Clôture et levée de la séance ordinaire du 4 mai 2020

Donné à la municipalité de Canton de Low, ce 4^e jour du mois de mai 2020.

PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Ghyslain Robert,
APPUYÉ par madame la conseillère, Maureen Rice

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 mai 2020 tel que transmis par le Directeur général.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4				X
Matthew Orlando	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

081-05-2020

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6
AVRIL 2020 – 4**

PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Ghyslain Robert,

Page 2 sur 12 *K*

En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.



APPUYÉ par madame la conseillère, Maureen Rice

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020 tel que déposé par le directeur général.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4				X
Matthew Orlando	Siège # 5		X		
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

082-05-2020

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 AVRIL 2020 – 5

PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Ghyslain Robert,
APPUYÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 avril 2020 tel que déposé par le directeur général.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4				X
Matthew Orlando	Siège # 5		X		
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

83-05-2020

SOUTIEN AUX PROPRIÉTAIRES AFFECTÉS PAR L'URGENCE SANITAIRE DÉCOULANT DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19 - 6

ATTENDU QUE le conseil souhaite offrir un soutien aux propriétaires affectés par l'urgence sanitaire découlant de la pandémie de la COVID-19 ;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Ghyslain Robert,
APPUYÉ par madame la conseillère, Maureen Rice

ET RÉSOLU par les membres présents du conseil de suspendre les intérêts et pénalités, pour l'année en cour, pour le paiement de taxes rétroactivement au mois de février 2020, jusqu'à nouvel ordre.

La Municipalité encourage les gens à payer leurs taxes le plus rapidement possible.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4				X
Matthew Orlando	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée



084-05-2020

RÉSOLUTION POUR DÉSIGNER DEUX TITULAIRES DE CARTE DE CRÉDIT DESJARDINS ET BONS DE COMMANDES - 7

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des travaux publics ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité bénéficie déjà d'une carte de crédit Desjardins pour le directeur général d'un maximum de 5000.00 \$;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Michel Lemieux, chef pompier, et monsieur Stephen Kelly, contremaître, ont un budget de maintenance à suivre ;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Ghislain Robert,
APPUYÉ par madame la conseillère, Maureen Rice

ET RÉSOLU par les membres présents du conseil de la Municipalité d'autoriser une demande à la caisse Desjardins pour une carte de crédit pour monsieur Michel Lemieux, chef pompier, et une carte de crédit pour monsieur Stephen Kelly, contremaître, d'un maximum de 1000.00 \$ chacune.

QUE le conseil autorise monsieur Michel Lemieux, chef pompier, et monsieur Stephen Kelly, contremaître, à émettre des bons de commande en respectant leurs budgets de section respective.

QUE le directeur général, monsieur Pierre Gagnon, soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité tout document relatif à cette demande.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Béllisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4				X
Matthew Orlando	Siège # 5	X			
Ghislain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À L'ADMINISTRATION – 8

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE -1

Dépôt du rapport du comité de sécurité publique.

85-05-2020

RENOUVELLEMENT CONTRAT DE LICENCE ET SOUTIEN TECHNIQUE DU LOGICIEL ICO (Beyond Emergency) - 2

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sécurité publique ;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Ghislain Robert,
APPUYÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer

Page 4 sur 12 *kl*



ET RÉSOLU par les membres présents du conseil d'autoriser le renouvellement du contrat de licence et soutien technique du logiciel ICO, au montant de 500.00 \$, plus taxes.

D'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat de renouvellement de licence et soutien technique du logiciel ICO (Beyond Emergency).

QUE le poste budgétaire 02 22000 454 soit affecté de cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4				X
Matthew Orlando	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE – 3

La Municipalité demande aux citoyennes et citoyens de s'inscrire dans le formulaire MON DOSSIER sur le site web municipal. Ce qui permettra à la Municipalité de vous aviser le plus rapidement possible lorsqu'il y a urgence.

3. TRAVAUX PUBLICS

DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS -1

Dépôt du rapport du comité des travaux publics.

086-05-2020

INSTALLATION DE PONCEAU ET DRAINAGE -- CHEMIN O'SULLIVAN - 2

CONSIDÉRANT QUE le contremaître des travaux publics a déterminé que le ponceau du chemin O'Sullivan doit être remplacé ;

CONSIDÉRANT QU'une partie du drainage doit être fait sur le chemin O'Sullivan ;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par madame la conseillère, Maureen Rice,

APPUYÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer

ET RÉSOLU par les membres présents du conseil d'autoriser l'installation d'un ponceau et des travaux de drainage pour un montant de 4570.00 \$ plus taxes, chemin O'Sullivan ;

D'autoriser le directeur général de la Municipalité à faire une entente de services de gré à gré avec un entrepreneur de la région pour ce projet.

QUE le surplus libre soit affecté d'un montant de 4570.00 \$, plus taxes pour la réalisation de ce projet.



		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4				X
Matthew Orlando	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

087-05-2020

CHANGEMENT À LA PROGRAMMATION DE TRAVAUX DANS LE CADRE DE LA TECQ 2014 (VERSION 4) -2018 - 3

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil de la municipalité de Canton de Low ont reçu et lu la programmation de travaux révisés au programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

POUR CE MOTIF, il est

PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Ghyslain Robert,
APPUYÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer

ET IL EST RÉSOLU QUE le Conseil municipal, dans le cadre de la TECQ 2014-2018, approuve la programmation de travaux révisés et autorise le directeur général, monsieur Pierre Gagnon, à soumettre au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) la programmation de travaux révisés.

QUE le Conseil de la municipalité de Canton de Low autorise le directeur général, monsieur Pierre Gagnon, à signer pour et au nom de la Municipalité tout document relatif au programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4				X
Matthew Orlando	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

088-05-2020

MUNICIPALITÉ DE CANTON DE LOW --TECQ 2014-2018 (VERSION 4) - 4

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

POUR CES MOTIFS,

PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Ghyslain Robert,
APPUYÉ par madame la conseillère, Maureen Rice

ET RÉSOLU QUE :



- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;
- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;
- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution ;
- la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain. Pour plus de détails, voir la programmation de travaux ci-jointe.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4				X
Matthew Orlando	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

089-05-2020

LOCATION D'UNE DÉCHIQUETEUSE À BOIS -5

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des travaux publics ;

CONSIDÉRANT les prix suivants des compagnies de location pour déchiqueteuse à bois :

	Par Jour (\$)	Par semaine (\$)
Location Mont-Laurier	175	770
Réparation Aylmer	195	780
Location Bouladier	375	1250;

POUR CES MOTIFS, il est

PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Ghyslain Robert,
APPUYÉ par Madame la conseillère, Maureen Rice



ET IL EST RÉSOLU par les membres présents du conseil d'autoriser la dépense d'un montant de 770.00\$, plus taxes, chez Location Mont-Laurier pour la location d'une déchiqueteuse à bois pour une période d'une semaine ;

QUE le poste budgétaire 02 32000 515 soit affecté de cette dépense.

QUE le Conseil de la municipalité de Canton de Low autorise le directeur général, monsieur Pierre Gagnon, à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat de location.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4				X
Matthew Orlando	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

090-05-2020

RECONDUIRE LA RÉOLUTION POUR LE FAUCHAGE # 157 07 2019 – 6

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des travaux publics ;

CONSIDÉRANT que monsieur Justin Meunier va honorer le prix de 2019 soit 100.00 \$ l'heure ;

POUR CES MOTIFS, il est

PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Ghyslain Robert,
APPUYÉ par madame la conseillère, Maureen Rice

ET IL EST RÉSOLU par les membres présents du conseil de reconduire la résolution # 157 07 2019.

QUE le poste budgétaire 02 32000 515 soit affecté de cette dépense.

QUE le Conseil de la municipalité de Canton de Low autorise le directeur général, monsieur Pierre Gagnon, à signer pour et au nom de la Municipalité tout document relatif au fauchage des chemins de la municipalité de Canton de Low pour l'année 2020.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4				X
Matthew Orlando	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

DÉPÔT DE LA PROGRAMMATION DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) POUR LES ANNÉES 2019 À 2023 - 7

Monsieur le conseiller, Ghyslain Robert, dépose la programmation de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023.

INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT AUX TRAVAUX PUBLICS - 8



4. ENVIRONNEMENT (Hygiène du milieu)

DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT -1

Rapport verbal fait par madame la conseillère, Joanne Mayer.

091-05-2020

DEMANDER À LA MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU UNE VERSION ANGLAISE DU SONDAGE SUR LE COMPOSTAGE- 2

CONSIDÉRANT QUE la moitié de la population de la Municipalité de Canton de Low est de langue anglaise ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau veut que les citoyens de toutes les municipalités répondent au sondage concernant le compostage ;

CONSIDÉRANT QUE le sondage est disponible dans la langue française seulement en ce moment et que nous voulons attirer le plus gros pourcentage de gens pour le compléter ;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer,
APPUYÉ par madame la conseillère, Maureen Rice

ET RÉSOLU par les membres présents du conseil de demander à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau une version anglaise du sondage sur le compostage et que ce sondage soit disponible aux citoyennes et citoyens comme la version française.

QU'une copie de cette résolution soit envoyée à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau ainsi qu'aux municipalités dans la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4				X
Matthew Orlando	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À L'ENVIRONNEMENT - 3

5. URBANISME

DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE D'URBANISME -1

Rapport verbal fait par madame la conseillère, Joanne Mayer.

092-05-2020

FORMATION EN LIGNE QUI PORTE SUR LES PERMIS DÉLIVRÉS SANS DROIT - 2

ATTENDU QUE la Municipalité a émis un nombre considérable de permis sans droit dans le passé ;

POUR CE MOTIF, il est



PROPOSÉ par madame la conseillère, Anne Bélisle,
APPUYÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer

ET IL EST RÉSOLU par les membres présents du conseil d'autoriser la formation qui porte sur les permis délivrés sans droit à l'inspecteur d'un montant de 125.00\$, plus taxes.

QUE le poste budgétaire 02 61000 454 soit affecté de cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2		X		
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4				X
Matthew Orlando	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6		X		

Adoptée

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 03-2020 INTITULÉ « RÈGLEMENT NUMÉRO 03-2020 RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉVACUATION ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DES RÉSIDENCES ISOLÉES » - 3

Madame Joanne Mayer conseillère, par la présente :

- a. Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 03-2020. Règlement concernant l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées.

Ce règlement a pour objet de s'assurer que les installations septiques sur le territoire du Canton de Low soient vidangées conformément au règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (R.R.Q. 1981, c.Q-2, r.22 et subséquent).

- b. Dépose le projet du règlement numéro Règlement 03-2020 « Règlement concernant l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées ».

Ce règlement a pour objet de s'assurer que les installations septiques sur le territoire du Canton de Low soient vidangées conformément au *règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (R.R.Q. 1981, c.Q-2, r.22 et subséquent).

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 04-2020 INTITULÉ « RÈGLEMENT 04-2020 RÈGLEMENT RELATIF À L'ENREGISTREMENT DES CHIENS » - 4

Madame Joanne Mayer conseillère, par la présente :

- a. Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 04-2020 intitulé « Règlement 04-2020 Règlement relatif à l'enregistrement des chiens ». Ce règlement a pour objet de s'assurer que les propriétaires de chiens résidant sur le territoire du Canton de Low les enregistrent conformément au Décret 1162-2019 approuvé en vertu de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (chapitre P-38.002).
- b. Dépose le projet du règlement numéro 04-2020 intitulé « Règlement 04-2020 Règlement relatif à l'enregistrement des chiens ». Ce règlement a pour objet de s'assurer que les propriétaires de chiens résidant sur le territoire du Canton de Low les enregistrent conformément au Décret 1162-2019 approuvé en vertu de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (chapitre P-38.002).



093-05-2020

SUPPORT À MONSIEUR BRIAN CAHILL POUR SA DEMANDE À LA CPTAQ - 5

ATTENDU QUE monsieur Brian Cahill a demandé le support de la Municipalité pour sa demande à la CPTAQ ;

POUR CE MOTIF, il est

PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Matthew Orlando,
APPUYÉ par monsieur le conseiller, Ghyslain Robert

ET IL EST RÉSOLU que le Conseil municipal donne son support à monsieur Brian Cahill pour sa demande à la CPTAQ.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Béllisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4				X
Matthew Orlando	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À L'URBANISME - 6

Que le projet de règlement numéro 04-2020 intitulé « Règlement relatif à l'enregistrement des chiens » et le projet du règlement numéro 03-2020 « Règlement concernant l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées » soient disponible sur le site web de la Municipalité.

Les citoyennes et citoyens peuvent envoyer leurs commentaires concernant ses deux projets de règlements à l'inspecteur municipal, monsieur Jean-Philippe Martin, à l'adresse courriel suivante : inspecteur@lowquebec.ca

6. LOISIRS, CULTURES ET COMMUNICATIONS

DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ LOISIRS, CULTURES ET COMMUNICATIONS -1

Rapport fait par monsieur le conseiller, Matthew Orlando.

INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À LOISIRS, CULTURES ET COMMUNICATIONS – 2

7. VARIA

8. CORRESPONDANCE

9. PÉRIODES DE QUESTIONS



094-05-2020

10. CLÔTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2020

PROPOSÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer,
APPUYÉ par madame la conseillère, Maureen Rice


ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal clôture la séance ordinaire du 4 mai 2020 à 20h17.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4				X
Matthew Orlando	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2020

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, Madame la Mairesse, Carole Robert, lève la séance ordinaire du 4 mai 2020.



Pierre Gagnon
Directeur général



Carole Robert
Mairesse